

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00679  
Numéro SIREN : 498 110 832  
Nom ou dénomination : L'ESPRIT COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 32515

Exemplaire certifié conforme à l'original

cerfa  
Formulaire obligatoire  
Article 40 A de l'article III  
du Code général des impôts

REVENUS 2016

N° 2035-A-SD 2017

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case "Néant à l'encre". Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas peindre les centimes).

31 RUE DES TRENTA ARRES  
LESPRIT COACHING  
SIRET 522 000 211  
LESPRIT COACHING  
SIRET 522 000 211

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		ZEKRI - ERIC / L'Esprit Coaching		
Nature de l'activité (1)		Code activité pour les praticiens médicaux		
SIRET		si exercé en société (2) AV	Nombre d'associés AS	
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK	d'après les règles «créances-dettes» AL	
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe CV	Taxe incluse CW	
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	AN	
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		
2 R E C E T T E S	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	32 320	
	2 A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB		
	3 Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés L ) ③	AC	32 320	
	4 Montant net des recettes	AD		
	5 Produits financiers ④	AE	110	
	6 Gains divers ⑤	AF		
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	33 430	
3 D E P E N S E S	8 Achats ⑥	BA		
	9 Frais de personnel	BB		
		10 Salaires nets et avantages en nature ⑦	BC	
	11 Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BD		
	12 Impôts et taxes ⑧	JY		
		13 Taxe sur la valeur ajoutée	BS	95
		14 Contribution économique territoriale	BV	349
	15 Autres impôts	BF		
	16 Contribution sociale généralisée déductible ⑨	BG		
	17 Loyer et charges locatives	BH		
	18 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑩	BW		
	19 Entretien et réparations	BH	TOTAL : travaux, fourniture et services extérieurs	2770
	20 Personnel intérimaire			
	21 Petit outillage ⑪			
	22 Chauffage, eau, gaz, électricité	BJ	TOTAL : transport et déplacements	7508
	23 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑫			
24 Primes d'assurances				
25 Frais de véhicules ⑬	BK	TOTAL : frais divers de gestion	5089	
(cochez la case si évaluation forfaitaire <input checked="" type="checkbox"/> )				6812
26 Autres frais de déplacements (voyages...)				
27 Charges sociales personnelles ⑭ : dont obligatoires BT	250	dont facultatives BU	137	
28 Frais de réception, de représentation et de congrès	4848	BM	5089	
29 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	193			
30 Frais d'actes et de contentieux				
31 Cotisations syndicales et professionnelles	BY			
32 Autres frais divers de gestion	54	BN	424	
33 Frais financiers ⑮		BP		
34 Pertes diverses ⑯		BR	17 622	
35 TOTAL (lignes 8 à 32)				

2° EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

N° 2035-A-SD - (SDNC-DGFIP) - Février 2017



*Extrait Carthier conforme à l'original.*

SARL L'ESPRIT COACHING  
 31 RUE DES TRENTA ARRENTS  
 NOISY LE GRAND  
 CAPITAL 2300€  
 110 832 00025  
 L'ESPRIT COACHING@GMAIL.COM

**BILAN EURL L'ESPRIT COACHING EXERCICE 2016**

	ACTIF		PASSIF	
	N	N-1	N	N-1
<b>IMMOBILISATIONS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Corporelles	1 203,00 €	1 203,00 €	Capital Social	2 300,00 €
Incorporelles	- €	- €	Reserves Légales	
Financières	- €	- €	Reserves Statutaires	
			Résultat de L'exercice	16 027,00 €
<b>STOCKS</b>				11 249,00 €
Marchandises	- €	- €	<b>PROVISIONS</b>	
Avances et acomptes versés	11 365,00 €	6 352,00 €	Sur Risques	1 000,00 €
			Sur Charges	1 000,00 €
<b>CREANCES</b>				
Clients			<b>DETTES</b>	
Autres			Dettes Fournisseurs	- €
<b>TRESORERIE</b>			Dettes Financières	- €
	7 759,00 €	7 994,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>20 327,00 €</b>	<b>15 549,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 327,00 €</b>
				<b>15 549,00 €</b>



N° 11176 \* 19  
Formulaire standard  
Article 11A de l'annexe III  
au Code général de l'impôt



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REVENUS NON COMMERCIAUX  
ET ASSIMILÉS  
RÉGIME DE LA DÉCLARATION  
CONTRÔLÉE

N° 2035-SD-2017

ZEKRI Eric  
2<sup>e</sup> Esprit Coaching

Identifiant du destinataire

Adresse du déclarant  
(Quand celle-ci est différente  
de l'adresse du destinataire)

31, rue des Trente Ansards  
93160 Noisy le Grand

DECLARANT	N° de	498 MO 832 000 25	N° de	
-----------	-------	-------------------	-------	--

Attention : Toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer par voie dématérialisée leur déclaration de résultats et ses annexes. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Indiquez ci contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1 <sup>er</sup> janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc.) :		
Adresse des cabinets secondaires :		
Adresse du domicile du déclarant :		
Nature de l'activité :	Date de début d'exercice de la profession :	01 06 2007
SI VOUS ÊTES MEMBRE :	Dénomination et adresse du groupement, de la société :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés</li> <li>d'une société civile de moyens</li> </ul>		
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE 2016 OU À LA PÉRIODE DU :		AU (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)
<b>RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO) voir renvois à la notice</b>		
1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035 B) Bénéfice : .....		16 027
<p><b>Prélèvement à la source</b> - Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus à compter de 2018 Produits - subvention d'équipement - indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodecies Charges - les charges ou dépenses ayant la nature de moins-value à l'art. 39 duodecies</p>		
Revenus de capitaux mobiliers (y compris les crédits d'impôt) ④ .....		
2- Plus-values	à long terme exonérées (art. 238 quater A du CGI)	à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art. 39 quater C et F du CGI)
à long terme exonérées (art. 151 septies du CGI)	à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)	à long terme exonérées (art. 151 septies B du CGI)
3- Exonération et abattements ⑤ et ⑥ pratiqués sur le bénéfice		
(cocher la case ci-dessous correspondant à votre situation)		
Entreprise nouvelle (art. 11 septies)	Autre exonérée et zone franche industrielle (art. 11 septies A)	Autre - de pointe
Entreprise nouvelle (art. 11 quaterdecies)		Date de création (ou de reprise) dans un des régimes visés ci-dessus
Zones franches DOM (art. 11 quaterdecies)	Activité éligible à l'exonération en faveur des zones d'emploi (art. 11 quater A)	Date de création (ou de reprise) dans le régime visé ci-dessus
Viseur conventionné	AA ou OMGA	
Nom, Adresse, Téléphone, Télécopie		
- du professionnel de l'expertise comptable : .....		
- du conseil : .....		
- de l'association agréée ou de l'organisme mixte de gestion agréé : .....		
N° d'agrément de l'AA ou de l'OMGA : .....		
A St Maurice des Fosses, le 22/03/2017		
Signature et qualité du déclarant		
<p>API 94 159, boulevard de Créteil - 94100 ST MAUR DES FOSSES Préfecture du Val de Marne n° 94.068.218 Agrément Ministère de l'Economie et des Finances ASSIRIF n° 10</p>		
Le présente déclaration n'a pas été établie par notre Association		



**RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE**

NOM ET PRENOMS ou DÉNOMINATION : \_\_\_\_\_  
 N° SIRET : \_\_\_\_\_

**II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES c**

Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values	
							à court terme	à long terme
			1	2	3	4	5	6

Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B) →

Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée (C) → \_\_\_\_\_  
 Plus-value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035) → \_\_\_\_\_

Plus-values à court terme exonérées (C)		Plus-values nettes à long terme exonérées (C) (à reporter page 1 de la déclaration 2035)	
Article 151 septies du CGI	_____	Article 151 septies du CGI	_____
Article 151 septies A du CGI	_____	Article 151 septies A du CGI	_____
Article 238 quinquies du CGI	_____	Article 238 quinquies du CGI	_____
		Article 151 septies B du CGI	_____

**III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) D**

Nom, Prénom, domicile des associés	Part dans les résultats en %	Répartition			de la plus-value nette à long terme
		du résultat fiscal			
		Quote-part du résultat	charges professionnelles imposables	Montant net	
EURL L'Espit Coaching 31, rue des 3 Arpents 93160 Noisy le Grand		100 %		16027	
Report des totaux de la dernière annexe					
Totaux →					

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.